

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je n'ai pas saisi la question, monsieur l'Orateur. Peut-être a-t-elle été adressée à un autre ministre; mais si elle m'a été adressée, je veillerai à ce que le ministre ou son adjoint parlementaire en soit prévenu.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

CONDAMNATION DE CLIFFORD WILLIAMS —DEMANDE D'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Me fondant sur un article de Sidney Katz, paru dans la dernière livraison de *Maclean's*, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Par esprit de justice et d'humanité, le ministre voudrait-il reviser immédiatement la cause de Clifford Williams et, si les faits sont tels que le prétend l'auteur de l'article, ordonner une réduction de la peine afin de la rendre conforme à la nature et aux circonstances du délit?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie mon honorable ami de m'avoir prévenu de sa question. Comme il le sait sans doute, toutes les questions de remises et de commutations de peines relèvent du solliciteur général. Depuis que l'honorable député m'a prévenu de sa question, je n'ai pu causer que brièvement avec le solliciteur général, qui m'a appris qu'il étudiait ce cas depuis assez longtemps déjà. Quand j'aurai eu une autre occasion de discuter avec lui les détails de l'affaire, je présenterai volontiers un rapport à la Chambre.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je signale que j'ai tenté de déposer cette question hier, mais on m'a dit qu'il ne convenait pas de la poser, étant donné qu'elle ne relevait pas du Parlement. Je suis cependant heureux que la question ait été posée et qu'on y ait répondu dans une certaine mesure.

LE COMMERCE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS AVEC LA DÉLÉGATION RUSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Assiniboïa): En l'absence du ministre du Commerce, je voudrais poser une question au premier ministre. Serait-il disposé à commenter la nouvelle, parue dans les journaux du matin, où il est dit que des entretiens commerciaux avec la délégation russe pour la vente de plusieurs millions de dollars de blé sont maintenant à l'étape finale?

Le premier ministre peut-il nous dire quand les négociations doivent se terminer et quand on en fera connaître les résultats?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je ne puis dire quand les négociations seront terminées. Elles n'en sont pas encore rendues à un point où il conviendrait de formuler une déclaration. Je pense qu'il ne serait pas utile que je commente d'une façon ou d'une autre la nouvelle publiée dans les journaux de ce matin.

LES RELATIONS INDUSTRIELLES

L'ACCREDITATION DES SYNDICATS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. Le Gouvernement s'apprête-t-il à prendre les dispositions nécessaires pour permettre de maintenir en vigueur toutes les accreditations autorisées par la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, nonobstant les changements de noms qui pourraient résulter de la prochaine fusion du Congrès des métiers et du travail du Canada et du Congrès canadien du travail en un seul organisme qui prendra le nom de Congrès du travail du Canada?

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de sa question. Je l'ai reçue ce matin. Il va sans dire que les renseignements qu'il désire ont trait au travail du Conseil canadien des relations ouvrières et intéressent les chefs des syndicats ouvriers nationaux. Je préférerais discuter plus à fond la question avec le président du Conseil et avec les dirigeants des congrès avant de formuler une déclaration.

MINISTÈRE DES POSTES

UTILISATION DE TÉLÉVISEURS AILLEURS QU'À PETERBOROUGH

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Peterborough): J'ai une question à poser au ministre des Postes ou, en son absence, à son adjoint parlementaire. Les renseignements de l'article paru ce matin dans la *Gazette* de Montréal sous le titre "Ottawa" sont-ils exacts? Voici ce qu'on y lit:

On apprend que le ministère des Postes a décidé à contre-cœur de ne pas introduire dans d'autres de ses bureaux l'indiscret appareil téléviseur dont il a fait l'essai à Peterborough.

M. T. A. M. Kirk (adjoint parlementaire au ministre des Postes): Je n'ai malheureusement pas lu l'article de la *Gazette* de